

**Avis adopté**

Séance plénière du 24 mai 2023

*SNML2 : Se mobiliser dès maintenant pour atteindre le bon état écologique*

**Déclaration du groupe Santé et citoyenneté**

La France dispose du 2ème espace maritime du monde. Cette situation offre à la fois des opportunités économiques mais aussi des responsabilités sociale et environnementale, en particulier en matière de biodiversité.

Notre avis s’inscrit dans une démarche globale, qui, partant d’un constat d’échec de la stratégie nationale pour la mer et le littoral 1, cherche à trouver, dans la prochaine SNML, des réponses pour atteindre “le bon état écologique”.

Le groupe Santé & Citoyenneté rappelle les liens entre santé et environnement qui se manifestent ici à travers des interactions entre la dégradation des mers et du littoral, la biodiversité et la santé humaine. Améliorer la santé de nos mers et de nos littoraux reste une condition de la viabilité de notre planète.

Notre groupe insiste sur le nécessaire renforcement des moyens accordés à la recherche scientifique pour accroître les connaissances du milieu marin, notamment au sein du Réseau des universités marines, qui réunit les établissements français fortement impliqués en recherche, formation et observation dans tous les domaines des sciences et technologies de la mer et du littoral. L’observation permettra de mieux surveiller pour mieux coordonner les actions.

L’importance du dialogue entre la communauté scientifique et les pouvoirs publics doit également s’accompagner d’une sensibilisation et d’un dialogue permanent avec les citoyens sur ces enjeux, et en particulier sur la question de la sobriété des usages, question que le CESE a déjà abordée dans plusieurs avis.

L’accélération des risques liés au changement climatique, aux érosions ou submersion, accroît la vulnérabilité des territoires, des personnes et a des conséquences socio-économiques.

L’urgence d’agir doit s’inscrire dans une gouvernance renouvelée qui intègre bien tous les acteurs et qui permet de répondre au triptyque ERC.

Enfin, notre groupe salue la contribution, en annexe, de la délégation des Outre-mer. Ces derniers, qui représentent 97 % du domaine maritime français, doivent être impérativement mieux intégrés dans la prochaine SNML.

Le Groupe Santé & Citoyenneté a voté cet avis.